

Les agriculteurs perdent le goût du bio

Le 12 avril 2013 par Stéphanie Senet



Les conversions en bio baissent en France

Les conversions en bio enregistrent un sérieux coup d'arrêt, alertent les représentants français de l'agriculture biologique. En cause, l'envolée des prix des céréales et l'absence de politiques publiques. Deux facteurs qui font le jeu de l'agriculture conventionnelle.

Vent de panique sur l'agriculture biologique. Selon le nouveau président de l'Agence Bio, Etienne Gangneron, les demandes en conversion diminuent sérieusement depuis le début de l'année. Une situation d'autant plus grave que les surfaces en conversion représentent plus d'un quart des surfaces cultivées en bio (28% en 2011 avec 275.841 hectares pour une superficie totale de 975.141 ha). Elles représentaient encore 32% des superficies en 2010, mais depuis le début de l'année, certaines régions n'en enregistrent plus.

«En 2011, on comptait environ 15 conversions par jour. Aujourd'hui, il y en a trois fois moins», confirme Stéphanie Pageot, présidente de la Fédération nationale de l'agriculture biologique (Fnab), au *JDLE*.

Après plusieurs années d'engouement, le ralentissement des conversions en bio s'est amorcé l'an dernier, en raison de la hausse des prix de vente des céréales, qui ont profité aux agriculteurs conventionnels, analyse Etienne Gangneron. La tonne de blé payée au producteur est ainsi passée de 100 euros il y a 10 ans à 240 € aujourd'hui, avec un pic à plus de 280 € au cours de l'été dernier. *«Or c'est justement le tassement du différentiel de prix entre produits bio et non bio qui rend la conversion difficile et sa prise de risque trop aléatoire, alors que les rendements sont moindres par rapport au gain escompté par le producteur»*, a déclaré cet agriculteur installé à Vasselay (Cher). En plus de produire des céréales et des protéagineux, il élève aussi 45 vaches charolaises, pour lesquelles il observe également un différentiel favorable à l'agriculture conventionnelle.

«Il manque une visibilité politique publique en faveur de l'agriculture biologique», explique également Stéphanie Pageot, productrice de lait en Loire-Atlantique. L'attentisme politique sert en effet les intérêts des agriculteurs conventionnels, au détriment de l'environnement. Et si le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll a annoncé un programme Ambition bio pour le mois de juin, elle attend des propositions concrètes plus que de simples intentions. *«Si l'on veut réellement protéger les 514 captages d'eau potable prioritaires définis par le Grenelle, il est urgent d'inciter au zéro pesticide et au recours au bio d'une manière forte»*, poursuit la présidente de la Fnab. Cette solution fonctionne déjà sur 12 sites-pilotes de captages prioritaires en France, développés en partenariat avec les agences de l'eau et les ministères de l'écologie et de l'agriculture. *«Le bio représente déjà 6% de la SAU (contre 3,5% au niveau national, ndlr) sur la moitié de ces sites. Mais 6 sites sur 514 prioritaires, c'est très peu»*, conclut-elle.

La deuxième piste sérieuse pour encourager les conversions réside dans la hausse de l'alimentation bio dans les cantines des administrations publiques. *«Le bio ne représente que 2% de la restauration collective d'Etat. Il pourrait progresser à 20% selon les informations du ministère de l'agriculture. Cette mesure sera peut-*

être annoncée lors du programme Ambition bio en juin», affirme Stéphanie Pageot, qui compte sur «cette bouffée d'oxygène».

Selon la Fnab, la priorité devra aussi être donnée à l'enseignement, avec la formation des 8.000 professeurs. *«Aujourd'hui, l'agriculture bio n'est pas enseignée partout. Le plus souvent, les étudiants vont seulement visiter une exploitation au cours de leur cursus.»*

La recherche devra aussi être accélérée en matière de semences, car celles-ci ne sont toujours pas adaptées à l'agriculture bio. *«Elles sont encore sélectionnées sur le mode de l'agriculture conventionnelle, et prévoient des apports en engrais et en pesticides»,* ajoute-t-elle. Idem pour le recours aux antibiotiques: des techniques alternatives doivent être rapidement mises au point.

Enfin, la réforme de la politique agricole commune représente une occasion unique de *«compenser l'excédent d'aides qui bénéficie aux céréaliers»*. Pour encourager l'installation de nouveaux agriculteurs en bio, la Fnab propose d'élargir le système d'attribution à trois nouveaux critères: une aide plus incitative aux premiers hectares (aujourd'hui, les aides vont plus facilement aux exploitations agrandies que nouvelles), une aide plus globale récompensant le service rendu à l'environnement lorsqu'aucun intrant chimique n'est utilisé, et enfin la prise en compte du nombre d'employés sur une exploitation pour donner un coup de pouce aux agriculteurs bio.